



UFETAM

UNION FÉDÉRALE DE L'ENVIRONNEMENT,
DES TERRITOIRES, DES AUTOROUTES ET DE LA MER

Les Essentielles de Mars 2026

Petite séance de rattrapage avec les informations à retenir du mois

SUR LE PÔLE ET LES MINISTÈRES ...

Les derniers résultats de la MOBILITÉ au sein du pôle ministériel sont mis en ligne régulièrement.

La même chose pour les PROMOTIONS 2026.

La campagne 2026 d'accès au corps des administrateurs de l'État par la procédure dite du « tour extérieur » est désormais ouverte. Cette voie permet à certains fonctionnaires (ex : les attachés d'administration de l'Etat) d'accéder à ce corps par promotion interne, après inscription sur une liste d'aptitude.

Un arrêté du 19/02 précise les modalités de la sélection professionnelle préalable à l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts (IPEF).

La campagne de promotions 2027 est lancée avec ces procédures et ses fiches techniques par corps.

Le gouvernement prépare une réforme des autorisations spéciales d'absence (ASA) liées à la parentalité et à la famille. Mais les dernières propositions vont à l'encontre des droits acquis des agents. Pour la CFDT, c'est NON !

Un arrêté du 23/02 modifie l'organisation de l'administration centrale des ministères chargés de la transition écologique et, surtout, l'organisation du Centre ministériel de valorisation des ressources humaines (CMVRH) en redéfinissant sa gouvernance et en actualisant ses missions, notamment autour de la politique de formation et de l'accompagnement des agents.

Un arrêté du 27/02 crée de nouvelles commissions médicales compétentes pour les personnels ouvriers de l'État relevant du ministère chargé de l'écologie. L'objectif est de préciser l'organisation et le fonctionnement des instances médicales chargées d'examiner certaines situations administratives liées à la santé des agents.

Une deuxième réunion relative aux Contrôleurs des Transports Terrestres s'est tenue le 17/02.

L'arrêté du 05/03 modifie la liste des emplois d'ingénieur en chef des travaux publics de l'État (ICTPE) du 1er et 2e groupe au sein des services du ministère de la transition écologique.

Mise en œuvre des lignes directrices de gestion relatives au régime indemnitaire (RIPEC) des chargés de recherche (CR) et des directeurs de recherche (DR) affectés dans les établissements publics du ministère.

Les agences de l'eau respectent-elles pleinement la liberté des élus locaux dans l'organisation des compétences eau et assainissement ? C'est la question posée par une mission flash du Sénat, dont les conclusions, adoptées à l'unanimité fin février 2026, dressent un constat critique.

Dans le cadre des élections professionnelles prévues en décembre 2026, et afin de sécuriser l'organisation du scrutin, des élections tests vont être organisées du 29 avril au 06 mai 2026. Vous trouverez dans cet article, les services concernés par ce test.

Au Cerema, le 13/03, un Conseil d'Administration s'est tenu ... peut être le dernier pour Pascal Berteaud, son directeur général. Vous trouverez aussi les interventions de la Cfdt dans les Conseils d'administration du 27/01 et du 04/03.

Au MAASA (agriculture), publication de la note de mobilité générale printemps 2026.

Retour sur la réunion du Comité Social d'Administration (CSA) de réseau des Directions Départementales Interministérielles (DDI) du 18 mars 2026.



DANS LA FONCTION PUBLIQUE ...



Le gouvernement a lancé une « revue stratégique » pour réfléchir à l'avenir de la fonction publique à l'horizon 2035-2050. Statut des fonctionnaires, recrutement, organisation du travail, place des contractuels : de nombreuses questions sont mises sur la table. Derrière cet exercice de prospective, c'est aussi le futur du service public qui se joue.

Le conseil commun de la Fonction Publique (CCFP) du 11/03 a abordé des thèmes très différents. Il a commencé avec la possibilité de permettre à des agents publics de conduire des transports scolaires, s'est poursuivi avec une modification du projet de programmation militaire et a, enfin, abordé la pérennisation de la rupture conventionnelle.

Réforme du temps partiel thérapeutique : les syndicats, dans un communiqué commun du 20/03, dénoncent un recul dangereux pour les agents publics.

Le ministre de l'Action et des Comptes publics a annoncé le 17/03 en Conseil supérieur de la Fonction Publique de l'État (CSFPE), des mesures pour restaurer l'attractivité du corps des attachés d'administration de l'État mise à mal par des carrières bloquées.

Une circulaire du 18/02 demande aux préfets de renforcer les actions en faveur du logement des agents publics, face aux difficultés croissantes d'accès au logement dans de nombreux territoires.

Réuni le 17/02, un groupe de travail a engagé une réflexion approfondie sur la prévention des violences envers les agents publics. Clarification des dispositifs, évolution du cadre normatif, amélioration du signalement et accompagnement renforcé : les organisations syndicales, dont la CFDT, ont porté des exigences fortes pour garantir une protection réelle et effective.

La question de la fin de carrière des agents publics revient au cœur des discussions entre le gouvernement et les organisations syndicales. Parmi les dispositifs mis en avant ces dernières années, la retraite progressive suscite un intérêt croissant... mais sa mise en œuvre concrète reste semée d'obstacles.

Le groupe de travail inscrit à l'agenda social de la DGAFP consacré aux conditions de travail s'est réuni dans un contexte marqué par la conférence « Travail, emploi, retraite ». La CFDT y a rappelé plusieurs exigences fortes, notamment la nécessité d'une véritable écoute des travailleurs ainsi que la poursuite de la négociation sur la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) dans la fonction publique initiée en 2024.

La conférence TER (Travail Emploi Retraites) se poursuit comme prévu. Les discussions ont avancé dans les trois thématiques et permis d'identifier les sujets à approfondir. La troisième journée de travaux de la conférence TER, du 13/03, a permis de boucler la phase de diagnostic. Les partenaires sociaux devraient consacrer les prochaines rencontres à identifier les points de consensus et à lier les trois thématiques.

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES ...

La journée internationale de la femme, le 8 mars a suscité un certain nombre d'articles sur notre site UFETAM :

- 8 mars, journée internationale des droits des femmes : la France doit s'engager pour l'égalité !
- 8 mars, journée internationale des droits des femmes : Toutes et tous en grève et en manifestation !
- 8 mars : les OS alertent sur une régression des droits des femmes dans la Fonction publique
- Un 8 mars pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes
- Les femmes veulent des avancées réelles ! (avec les lieux des manifestations)
- 8 mars : où manifester ?
- ÉGALITÉ maintenant ... pas en 2080 !
- L'égalité professionnelle, une responsabilité syndicale



La DGAFP vient de publier un nouveau numéro de Stats Rapides consacré aux écarts de rémunération entre les femmes et les hommes fonctionnaires dans les ministères en 2025 : 9,8 % en 2025, des progrès... mais des inégalités persistantes.

Dans la Fonction publique, la négociation sur l'égalité professionnelle entre dans le vif du sujet. La CFDT Fonctions publiques y réaffirme sa volonté d'aboutir à un accord contraignant, financé et assorti d'un dispositif d'évaluation.

La formation spécialisée « Égalité et parcours professionnels » s'est réunie le 19/02. Au programme : le futur rapport du Défenseur des Droits sur les discriminations et le bilan 2025 de l'égalité professionnelle. La CFDT a profité de cette séance pour dénoncer les angles morts du rapport en matière d'écarts de rémunération femmes/hommes et proposer des solutions concrètes.

La directive européenne relative à la transparence des salaires est censée être transposée dans la loi française d'ici au 7 Juin 2026, mais le combat est encore loin d'être gagné. Un projet de loi a été transmis aux partenaires sociaux mais il est encore incomplet, notamment dans sa partie fonction publique.

SANTÉ, PRÉVOYANCE, ACTION SOCIALE ...



Réuni exceptionnellement le 10/03, le comité interministériel de l'action social (CIAS) a examiné un budget 2026 marqué par une nouvelle diminution de 19,5 millions d'euros. Ce budget en forte baisse va avoir de lourdes conséquences pour l'action sociale.

Prendre soin du travail, c'est protéger les agents, prévenir les risques, redonner du sens et renforcer le service public. Mais qu'en est-il vraiment dans la fonction publique ? Avec ce VRAI/FAUX, la CFDT met en lumière les réalités et affirme ses revendications.

[VRAI/FAUX : Comment la protection sociale complémentaire se met en place](#) dans la fonction publique ?

Dans le cadre de la prévoyance, la DGAFP a réuni un groupe de travail le 18/02, afin de faire un bilan et de discuter avec les organisations syndicales, [de l'évolution du dispositif de reclassement](#). Il s'agit de mettre en œuvre l'accord interministériel du 20 octobre 2023 qui prévoit cela à son article 15.

Un [guide pour structurer la pair-aidance dans la Fonction publique](#) : ce guide publié par le FIPHFP s'inscrit dans une dynamique nationale de prise en compte de la santé mentale au travail et du handicap psychique. Il vise un objectif clair : aider les employeurs publics à passer de l'intention à la mise en œuvre.

[Congé de solidarité familiale](#) : de nouvelles garanties pour les agents aidants. La publication du décret n° 2026-119 du 20 février 2026 marque une étape importante pour les agents publics confrontés à la maladie grave d'un proche. Pour la CFDT, la dignité dans l'accompagnement ne doit jamais se traduire par une précarité professionnelle.

Le décret du 20 février 2026 fait évoluer les modalités du [congé d'adoption dans la fonction publique](#) : il vise à moderniser et assouplir les conditions d'utilisation du congé d'adoption, afin de mieux répondre aux réalités familiales.

Action sociale de l'État : publication de la [liste des établissements ou groupes d'établissements concernés, au titre de l'année 2026, avec pour chacun d'eux, les prestations d'action sociale interministérielle](#) auxquelles les agents publics de l'Etat rémunérés sur leur budget peuvent prétendre.

LES PLUS DE MARS ...

[Fiche Repères \(mise à jour du 1er mars 2026\)](#)

[Lanceuse d'alerte](#)

[Travail le 1er mai : Courrier aux député·es \(Intersyndicale\)](#)

[Le cancer du sein reconnu comme maladie professionnelle : une victoire syndicale de la CFDT !](#)

[Autoroute SAOR : transparence salariale, Intelligence Artificielle ... la CFDT interpelle l'ASFA](#)



Les Essentielles n°116- 2026-03

----- JAC